



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2025-35

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, dix avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (27)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Jean-Marie BOUCHEZ donne procuration à M. Yves LOUBES, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, Mme Florence DEMOUY donne procuration à M. Franck SUPERBI, M. Alain MAILLET donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL, M. Michel POTIER donne procuration à M. Eric BEGUIN, Mme Nicole TUAL donne procuration à M. Etienne FRERE (7)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Stéphane DECULTOT, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (4)

DEL2025-35 Intégration des ouvrages d'assainissement et d'eau potable de l'espace économique Jean Louis Girault à Berneuil sur Aisne au sein du patrimoine des ouvrages de la CCLO

Rapporteur : Monsieur Bernard FAVROLE

La construction d'un dépôt de bus est envisagée au niveau de la rue Marcel Rinn sur la commune de Berneuil-sur-Aisne via un permis de construire n° 060 064 24 T0001 accordé le 14 octobre 2024.

La parcelle AL 508 où sera aménagé le dépôt de bus ne dispose pas d'accès direct au domaine public.

Les parcelles AL 494 et AL 505 desservant la parcelle AL 508 appartiennent historiquement au domaine privé de la commune de Berneuil-sur-Aisne. La commune de Berneuil-sur-Aisne a délibéré (n°31-18-07-2024) le 18 juillet 2024 afin que ces parcelles intègrent le domaine public.

Des réseaux d'eau potable et d'assainissement sont enterrés sous les parcelles AL 494 et AL 505. Il convient, après vérification de leur état, de les inclure au patrimoine de la collectivité.

Une convention de remise des ouvrages d'eau potable et d'assainissement a été signée par les deux parties. Cette dernière intégrant les modalités du transfert du patrimoine vers l'intercommunalité.

Pour rappel, le patrimoine se compose de :

- Assainissement :
 - 100.30 mètres linéaires de canalisation principale en PVC de diamètre 160 mm
 - 3 regards de visites,
 - 2 branchements de diamètre 160 mm

Ces réseaux de collecte des eaux usées ont fait l'objet d'une inspection caméra n'ayant relevé que des défauts mineurs.

- Eau potable :
 - 100 mètres linéaires de canalisation principale en diamètre et en matériaux inconnu

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°31-18-07-2024 de la commune de Berneuil-sur-Aisne en date du 18 juillet 2024 intégrant les parcelles AL494 et AL505 au domaine public communal et autorisant la signature de la convention de remise des ouvrages,

Vu la délibération DEL2024-55 de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise en date du 03 octobre 2024 autorisant la signature de la convention de remise des ouvrages,

Vu le permis de construire n°060 064 24 T0001 accordé le 14 octobre 2024,

Considérant le projet de convention de remise des ouvrages d'eau potable et d'assainissement,

Considérant la nécessité d'entretenir les réseaux d'eau potable et d'assainissement,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** l'intégration au sein du patrimoine de la CCLO des ouvrages d'assainissement et d'eau potable de l'espace économique Jean Louis Girault à Berneuil sur Aisne,
- **Chargé** le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	27
Nombres de suffrages exprimés :	34
Pour :	34 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	3 avril 2025

Le Président



M. Franck SUPERBI